

MOUVEMENT 2014

FICHE N° 15 Entretien

Postes de Conseillers Pédagogiques auprès des I.E.N (CPC et CPD)

C.P.D	N° POSTE	CPC Généraliste	N° POSTE	CPC EPS	N° POSTE
<u>rattachés à l'IENA (0221840F)</u>					
CPD EPS (1)	715	DINAN Nord (1)	695	DINAN Nord (1)	710
		DINAN Sud (1)	697	DINAN Sud (1)	712
CPD Musique (1)	704	GUINGAMP Nord (1)	694	GUINGAMP Nord (1)	709
		GUINGAMP Sud (1)	691	GUINGAMP Sud (1)	706
CPD Langues et cultures Régionales (1)	716	LAMBALLE (1)	693	LAMBALLE (1)	708
		LANNION (1)	692	LANNION (1)	707
CPD LVE (1)	717	LOUDEAC (1)	696	LOUDEAC (1)	711
		PAIMPOL (1)	698	PAIMPOL (1)	713
CPD Arts visuels (1)	689	ST-BRIEUC Est (1)	690	ST-BRIEUC Est (1)	705
		ST-BRIEUC Ouest (1)	699	ST-BRIEUC Ouest (1)	714
CPC chargé de mission FC (1)	700	ST-BRIEUC ASH (1)	702		
		ST-BRIEUC préélémentaire(1)	701		
<u>rattaché fonctionnellement à l'IEN de LANNION :</u>	703				
CPD TICE (1)					

Compétences attendues :

Les candidats devront être titulaires du CAFIMF ou du CAFIPEMF correspondant à la spécialisation sollicitée. Les candidats au poste de CPC ASH devront également être spécialisés, une connaissance de l'ensemble des secteurs et des procédures de l'adaptation et de la scolarisation des élèves handicapés sera appréciée.

Il leur est nécessaire de posséder en outre :

- une bonne connaissance des programmes et instructions :
- dans tous les champs disciplinaires,
- à tous les niveaux de l'école maternelle et élémentaire (cycles 1, 2 et 3),
- **une connaissance actualisée de la didactique des disciplines enseignées à l'école primaire,**
- **une connaissance de la place de l'école dans le système éducatif et dans la société,**
- une aptitude au travail en équipe, à la formation d'adultes, à l'organisation des actions d'animation,
- **une aptitude à utiliser les technologies modernes d'information et de communication,**
- une réelle disponibilité permettant l'adaptation de leurs horaires de travail.

Conditions particulières d'exercice :

Le CPC EPS est chargé, conjointement avec le CPC généraliste de la circonscription, de la mise en œuvre du projet d'animation de la circonscription, projet qui recouvre des aspects pluridisciplinaires, méthodologiques et relatifs au fonctionnement des cycles.

Les candidats aux postes de CPD arts visuels, éducation musicale et CPD TICE devront, par ailleurs, justifier d'une connaissance approfondie de ces champs disciplinaires, ainsi que la maîtrise de leurs didactiques. **Ils devront être titulaires du CAFIMF ou CAFIPEMF spécifique.**

S'agissant des postes de CPD, des informations sur les conditions particulières d'exercice peuvent être sollicitées auprès de l'IEN adjoint au directeur académique.

Les candidats titulaires des titres requis, seront reçus par une commission départementale d'entretien à laquelle participera l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription sollicitée et, s'agissant des postes de CPD, Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale Adjoint au directeur académique. La commission départementale établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.